



## REGLEMENT DES 27 TROUS 2019

### 1 – FORMULE DE JEU :

**Formule Patsome** sur 27 trous (golfs de l'Ardilouse de la Méjanne et du Baganais)

### FORMULE PATSOME :

- 9 premiers trous : **4 Balles meilleure balle** 1 Ardilouse au 3 Mejanne
- 9 trous suivants : **Greensome** 4 Mejanne au 9 Baganais
- 9 derniers trous : **Foursome** 1 Baganais au 9 Ardilouse

### 2 - DEPARTS : DIMANCHE 7 JUILLET 2019

Départ en Shot-gun à 8h30 (**rendez-vous entre 7h15 et 8H dernier délai à l'Ardilouse.**)

Repères jaunes pour les Messieurs.

Repères rouges pour les Dames.

### 3 - INSCRIPTIONS et TARIFS : **PAR JOUEUR (se)**

Inscriptions au golf de l'Ardilouse avant le **mercredi 3 Juillet à 18h00.**

Membres ASGL	: 15 €
Non Membres ASGL	: 20€ + Green fee 40 €
Extérieurs	: 20€ + Green fee 50 €

**Les cartes de score doivent être retirées si possible de 16 H 30 à 18 H 30 le vendredi 5 et Samedi 6 juillet à l'accueil du golf de l'Ardilouse.**

Participation limitée à 158 joueurs,

### 4 - RESULTATS et REMISE DES PRIX

Le handicap de jeu sera calculé d'après la formule suivante : toutes séries départs jaunes et rouges:

Moyenne slope des 3 golfs :  $\text{index}(\text{joueur 1} + \text{joueur 2}) \text{ divisé par } 2 \text{ et par } 113$

L'index maximum est ramené à 36 .Le Brut prime le Net

3 séries seront primées en Brut et Net : (pas de série Jeunes) : Hommes Dames et Mixte

**On place la balle sur l'ensemble du parcours et dans les bunkers .**

*Les Golfettes sont autorisées pour cette compétition pour le seul détenteur d'un certificat médical*

*Tous les joueurs et joueuses doivent être licenciés(es) à la FFG(sauf étrangers)*

**La remise des prix et le cocktail** se dérouleront à partir de 18 HEURES au Club-House (Bistrot du Golf) de l'Ardilouse.

### 5 - COMITE DE L'EPREUVE :

Les membres désignés par la COMMISSION SPORTIVE ASGL :Martine Didier et Patrick Bonneau

Jean Paul ROUMAT  
Président

